

- Maintenir les vieux arbres à lierre. Le lierre constitue une manne pour une majorité d'espèces du bocage, lui fournissant des sites de nidification, mais surtout des baies particulièrement riches en lipides. Un chêne centenaire couvert de lierre peut produire jusqu'à 30 kg de baies soit 600 rations journalières pour un pigeon ramier.

Un entretien mal adapté entraîne à terme la dégradation, voire même la disparition de la haie.

Le gestionnaire aura soin de procéder à une restauration de ses haies, après diagnostic.

Un recépage pourra être engagé en préservant les formations végétales remarquables (houx, têtards, baliveaux, fruitiers...)

Ne pas hésiter à contacter des spécialistes de la haie ou de la faune avant tous travaux.

Le plan de gestion des haies (P.G.H) est un outil d'inventaire, de diagnostic et d'orientation du devenir des haies réalisé avec l'agriculteur. Il fixe les règles de gestion appropriées dans le respect des atouts majeurs du paysage, de l'agriculture et de la faune sauvage. La démarche du PGH a été élaborée par des agriculteurs convaincus de la nécessité de pérenniser un réseau de haies fonctionnel sur leurs exploitations.

## La gestion de la bande enherbée

La bande enherbée ou banquette qui constitue la base de la haie assure la nidification d'espèces nicheuses au sol (perdre rouge, faisan commun), le couvert pour de nombreux mammifères (lapin, hérisson, lièvre, ...). Elle est favorable à l'ensemble des insectes.

- Conserver une emprise de haie d'au moins 3 m qui comprend la haie et les deux banquettes enherbées.
- Effectuer un broyage par an en évitant la période du 15 avril au 31 juillet.
- Éviter l'usage intempestif de phytosanitaires sauf en cas de traitement localisé sur des vivaces (chardons...).
- Placer la clôture électrique à une distance minimum de 1,5 m de la haie afin d'éviter un entretien répétitif néfaste aux nichées.

www.oncfs.gouv.fr



*Établissement public, sous double tutelle des Ministères de l'Écologie et de l'Agriculture, en charge de la connaissance de la faune sauvage et de ses habitats, de la police de la chasse et de l'environnement et de l'appui technique auprès des décideurs politiques, aménageurs et gestionnaires de l'espace rural.*

#### Direction générale

85 bis Avenue de Wagram - BP 236 - 75822 Paris Cedex 17  
Tél. 01 44 15 17 17 - Fax 01 47 63 79 13  
direction.generale@oncfs.gouv.fr

#### Direction des études et de la recherche

BP 20 - 78612 Le Perray-en-Yvelines Cedex  
Tél. 01 30 46 60 65 - Fax 01 30 46 60 67  
direction.etudes-recherche@oncfs.gouv.fr

#### Direction des actions territoriales

BP 20 - 78612 Le Perray-en-Yvelines Cedex  
Tél. 01 30 46 60 00 - Fax 01 30 46 54 72  
direction.actions-territoriales@oncfs.gouv.fr

#### Centre de documentation

BP 20 - 78612 Le Perray-en-Yvelines Cedex  
Tél. 01 30 46 60 00 - Fax 01 30 46 60 99  
doc@oncfs.gouv.fr

#### Station de Chizé

Carrefour de la canauderie - 79360 Beauvoir-sur-Niort  
Tél. 05 49 09 74 12  
chize@oncfs.gouv.fr

#### Délégation régionale Poitou Charentes Limousin

1 rue Denis Papin - 86000 Poitiers  
Tél. 05 49 30 13 82 - Fax 05 49 30 16 48  
dr.poitou-charentes-limousin@oncfs.gouv.fr



Présent partout en Europe, le bocage, avec les éléments fixes qui constituent son ossature (haies, bosquets, mares, boisements de bordure de rivières), assure les fonctions suivantes :

- Qualité paysagère
- Régulation et épuration des eaux
- Conservation des sols
- Protection des cultures et des animaux
- Production de bois
- Lutte contre l'effet de serre
- Activités récréatives
- Conservation de la faune sauvage.

Par sa multifonctionnalité, le bocage se situe au carrefour d'intérêts publics majeurs. Il contribue à développer une identité culturelle forte et est un gage de pérennité pour la faune sauvage, principale préoccupation de l'O.N.C.F.S.

Après avoir fortement régressé entre 1950 et 1990 on constate un ralentissement de l'arrachage et une reconquête du bocage français due aux politiques publiques.

La France compte 730.000 Km de haies qui occupent 2 % de la surface agricole.

## Des atouts pour la faune sauvage

Le maillage des haies constitue une forêt linéaire, corridor biologique qui assure un flux permanent entre les êtres vivants et pérennise ainsi la diversité génétique.

Ces animaux sont en étroite dépendance entre eux au sein des chaînes alimentaires et trouvent dans le bocage le gîte et le couvert.



### La nourriture

Les ressources alimentaires diversifiées permettent de répondre aux attentes spécifiques de chaque espèce.

- La grive musicienne consommatrice d'escargots y trouve également des baies tout au long de l'année.
- La belette chasse des micro-mammifères, tandis que la fouine s'accommode de fruits sauvages, oiseaux et petits mammifères.
- L'abeille, insecte pollinisateur, recherche le pollen et le nectar dans un large éventail de floraison des arbres, arbustes et plantes sauvages.

### La haie, véritable maternité pour la faune sauvage

Chaque espèce du cortège faunistique des haies trouve sa place dans un des étages.

- La perdrix rouge s'installe préférentiellement au pied de la haie dans les herbes folles sous protection des ronces.
- Le merle noir préfère construire son solide nid dans une fourche d'aubépine ou de houx à environ 1.50 m.
- La tourterelle des bois recherche une structure de végétaux complexe associant épineux et lianes pour poser son frêle nid de brindilles à une hauteur moyenne de 2.40 m.



### Le refuge

Le refuge apporte confort et sécurité.

- Le lapin de garenne dans son terrier, la fouine au creux d'un vieux têtard et l'écureuil dans un ancien nid de corvidés sont à l'abri des intempéries et de leurs ennemis.
- Le hérisson hiverne dans sa boule de feuilles mortes au cœur d'une touffe de fragon.

Toutes ces fonctions sont étroitement liées aux modes d'entretien et de restauration des haies qui doivent prendre en considération les exigences biologiques des différentes espèces. La plantation de haies nouvelles doit répondre aux mêmes critères.

## La gestion pratique du bocage



La haie doit faire l'objet de travaux d'entretien, voire même de restauration. Cette démarche peut contribuer, si elle respecte certaines modalités à conserver la fonctionnalité du bocage.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Pigeon ramier												
Tourterelle des bois												
Merle noir												
Grive musicienne												
Grive draine												
Perdrix rouge												
Faisan de Colchide												

■ Période de début et fin de reproduction  
■ Période de haute sensibilité

La faune sauvage se reproduit selon un calendrier propre à chaque espèce.

- Ne pas tailler les haies entre le 1<sup>er</sup> avril et le 1<sup>er</sup> septembre, période de reproduction de l'avifaune.
- Conserver des arbres morts et des têtards qui offrent des cavités aux espèces cavernicoles (pigeon colombin, pics, genette, fouine, chauve-souris, chouette chevêche) pour se réfugier et se reproduire. Les branches mortes sont aussi des postes de chant et d'affût pour les tourterelle des bois, faucon crécerelle, chouette effraie...
- Maintenir une largeur de 2 à 3 m minimum, comprenant la haie et sa banquette herbeuse car le volume végétal doit être suffisant pour assurer le gîte et le couvert.
- Garder au minimum 50% de haies hautes qui par leur strate arbustive et arborescente fournissent des couverts de nidification et de réserves alimentaires pour l'avifaune.
- Conserver des haies riches en baies et ne les entretenir qu'en fin d'hiver car les besoins alimentaires des oiseaux, migrants ou non, sont permanents.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Merisier												
Poirier												
Pommier												
Alisier torminal												
Néflier commun												
Cassis												
Cornouiller mâle												
Sureau noir												
Ronce commune												
Cornouiller sanguin												
Troène vulgaire												
Prunellier												
Aubépine monogyne												
Eglantier												
Houx commun												
Lierre												

Périodes de fructification des essences à forte potentialité alimentaire.